

# ULTIMES ETATS D'AME 2003

*“Mobilisation pour le 5 décembre, “journée nationale d’hommage aux morts pour la France dans la guerre d’Algérie”*

*par Yves Henry*

**L**a date du 5 décembre est à encadrer sur vos agendas de rendez-vous !  
Aucun membre de notre communauté, quelle que soit la ville, quel que soit le lieu où il demeure sur le territoire national, ne devra être absent de la cérémonie solennelle qui la marquera.

En effet, il aura fallu quarante et un ans, pour voir enfin le cinquième Président de la République Française depuis notre exode, entériner par décret comme “Journée nationale d’hommage aux morts pour la France, de la guerre d’Algérie, des combats du Maroc et de la Tunisie”, cette date du 5 décembre. Une date qui, chaque année, va honorer le sacrifice de 24 000 soldats français de Métropole et d’Algérie, de toutes confessions, permettant enfin à la Nation de venir saluer dans la prière et le recueillement, la mémoire de ces générations qui ont donné leur vie pour l’honneur de la Patrie.

Quarante et une années auront donc été nécessaires pour qu’une commission composée de douze représentants des associations d’anciens combattants et présidée par l’historien Jean Favier, membre de l’Institut, remette enfin un rapport concluant à ce choix, bien à l’écart de tout symbolisme et de toute ramification politique. Deux autres jours avaient été avancés par certaines associations de vétérans de ces conflits : le 16 octobre, date anniversaire de l’inhumation du soldat inconnu de la guerre d’Algérie dans la nécropole de Notre Dame de Lorette et surtout le 19 mars, soutenu par la FNACA, mais rejeté par la majorité des anciens combattants, rapatriés et harkis, car date anniversaire des accords d’Evian de 1962 qui entraînaient un cessez-le-feu, jamais respecté, ni par les terroristes des willayas, ni par les djounouds du colonel Boumediene, et tout aussitôt reniés, dès l’Indépendance, par le bureau politique du FLN d’Ahmed Ben Bella.

Cette journée du 5 décembre a été retenue après un vote de 9 voix favorables, 2 abstentions et une voix opposante. Elle correspond à la date d’inauguration par le Président Jacques Chirac, du Mémorial national dédié aux 24 000 morts pour la France, de la guerre d’Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre 2002, quai Branly à Paris. Son choix a été définitivement fixé par M. Hamlaoui Mekachera, secrétaire d’Etat aux anciens combattants, qui espérait un accord total, déjoué par l’obsessionnelle FNACA, dans un entêtement fort politiquement engagé contre les Français d’Algérie, avant même le 19 mars 1962.

Aucune concertation constructive n’étant envisageable avec M. Maurice Sicart, secrétaire général de la FNACA qui ne rassemble qu’un quart des anciens combattants ayant participé à ces conflits, M. Mekachera a précisé: **“On ne pouvait pénaliser l’hommage rendu à tous ces morts pour la Patrie sous le prétexte qu’une association n’en voulait pas! “. Il ajouta : “cette célébration du 5 décembre doit être fédératrice, à l’image du grand moment d’union**

créé lors de l’inauguration du Mémorial du quai Branly entre les parlementaires de tous les partis politiques et de toutes les associations de la République. Partout, des cérémonies commémoratives officielles seront désormais organisées, le 5 décembre, pour célébrer la mémoire de ces 24 000 morts aux champs d’Honneur”. Dans un souci d’apaisement, le secrétaire d’Etat aux anciens combattants a ajouté que les associations qui demeuraient attachées aux dates qu’elles célébraient jusqu’à ce jour, pourraient continuer leur commémoration. Ce geste de conciliation pour faire prévaloir l’importance du symbole de la reconnaissance de la Nation à ses enfants a essuyé un refus de la part de la FNACA. M. Hamlaoui Mekachera aurait dû se rappeler l’hommage inscrit sur la sépulture d’Abraham Lincoln : **“Il voulut semer la tolérance! Il récolta la tempête!”**

Ni le secrétaire d’Etat aux anciens combattants, pas plus que le président Jacques Chirac, n’avaient prévu l’avis de tempête, fort outrageant à l’encontre de la Magistrature suprême de la République, émanant de Maurice Sicart : **“la date retenue par le président de la République n’a aucune valeur historique et la FNACA continuera à commémorer le 19 mars, fin officielle de la guerre d’Algérie”**. Pour nous, date honteuse de la trahison d’une parole donnée à des millions de Français d’Algérie, judéo-chrétiens et musulmans, dont nombre des leurs ont été enlevés, torturés et assassinés, non seulement au-delà des accords d’Evian, mais encore, en violation des droits de l’Homme après l’Indépendance de l’Algérie.

Il apparaît très nettement que M. Sicart accuse de sérieux troubles de mémoire sur les dates des combats et des disparitions qui ont suivi cette date de 1962, dont ses amis ont fait un tabou. D’ailleurs, ce dernier n’a pas hésité à se couvrir de ridicule en refusant d’obtempérer à la décision du chef de la Nation et des Armées parce que la date du 5 décembre a été prise par décret et non soumise au Parlement. Décidément l’irrespectueuse hypocrisie du secrétaire de la FNACA ne trouve d’égale qu’en la volontaire lâcheté de ses omissions et échecs : En effet, il a complètement oublié que l’an dernier en janvier 2002, pourtant sous le gouvernement socialiste Jospin, la proposition faite par sa fédération de reconnaître le 19 mars, “Journée du Souvenir” n’avait pas obtenu la majorité à l’Assemblée nationale. De sorte que cette loi n’avait pas été présentée au Sénat et ne fut donc pas promulguée. En conclusion, la mauvaise foi est bien évidente, mais aussi fort irrespectueuse à l’encontre des veuves et des familles de ces glorieux combattants de neuf années de combats, en Algérie, Maroc et Tunisie.

Les grandes tristesses de la FNACA et de son valeureux secrétaire, ont, toutefois, ému le spécialiste et traditionnel poseur de plaques ou inaugurateur de stèles (victimes du métro Charone et de la tuerie MNA-FLN à Paris), dès que la communauté des Français d’Algérie, rapatriés et harkis, obtient un petit satisfecit, (reconnaissance de la guerre

d'Algérie et journée des Harkis). Il s'agit d'un certain Bertrand Delanoé, maire de Paris, qui a aussitôt volé à leur secours avec l'aide de son adjointe Sandrine Mazetier (PS), chargée du Patrimoine et de Jean Vuillerin, président du groupe, (PCF) du Conseil de Paris, en annonçant, dès le lendemain du choix de la date du 5 décembre, qu'une place du XXIIème arrondissement allait recevoir le nom de "Place du 19 mars 1962".

Ce geste de soutien a dopé Michel Sicart qui s'est aussitôt fendu d'un communiqué à la Presse: "la FNACA ne participera pas aux cérémonies commémoratives du 5 décembre et appelle ses responsables à manifester leur indignation auprès des élus de la majorité et de toutes les autorités de l'État pour que la décision scandaleuse qui vient d'être prise soit reportée.", (fin de citation).

Jacques Chirac (officier de réserve et appelé) et Hamlaoui Mekachera, (officier d'active), tout comme moi, (officier de

réserve rappelé) et beaucoup de nos lecteurs, sommes des anciens combattants de la guerre d'Algérie; C'est pourquoi, je leur pose cette question : **"Avons-nous fait la même guerre d'Algérie que la FNACA?"**, et de nos jours, **"Où est passée l'autorité de l'État dans tout cela?"**.

Quoi qu'il en soit la lecture du communiqué en question va certainement mobiliser beaucoup d'anciens combattants, Français métropolitains et d'Algérie de l'époque, de rapatriés et de harkis, pour effacer à jamais l'imposition de ce dictat d'une date déshonorante de l'Histoire de France, le 19 mars 1962, pour que nos descendants n'aient pas à en rougir!

**"Voilà pourquoi notre communauté se doit d'être présente aux cérémonies officielles de cette journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie" du 5 décembre 2003.**

**Yves Henry**